

# FRONDEUR

10<sup>C</sup>mes = LE N<sup>o</sup>

Le premier Départ de Monsieur  
Fléchet pour La Chambre  
des Représentants



ABONNEMENT : Un an . . . . fr. 5 00 Franco par la Poste Bureaux 12 - Rue de l'Etuve - 12 A LIÈGE Rédacteur en chef : NIHIL.

# LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT : Six mois . . . . fr. 2 75 RÉCLAMES : La ligne . . . . » 1 00 Fait-divers . . . » 3 00 Administrateur : A. HERMAN.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

## Le train parlementaire.

On sait que nos honorables, pour se rendre aux séances de la Chambre, jouissent de la faveur d'un train spécial, (ce qui nous paraît bien superflu vu leurs absences nombreuses), et qu'ils sont dirigés vers la capitale dans une voiture à trois compartiments.

A l'origine, le compartiment de 1<sup>re</sup> classe était seul occupé.

Dans ces derniers temps, M. Hanssens, pour affirmer son indépendance et la solidité de ses principes démocratiques, s'était réservé celui des secondes.

Mais aujourd'hui que les électeurs liégeois ont complété leur représentation de manière à y donner place à toutes les nuances du libéralisme, on nous assure que M. Flechet est parfaitement décidé à ne voyager que dans le compartiment de troisième.

Il prouverait ainsi la sollicitude qu'il entend apporter à l'étude de questions qui intéressent tout spécialement la classe ouvrière, mais il aurait de plus, paraît-il, donné, pour motiver son choix, une raison qui nous a fait réfléchir sur certains votes dont, jusqu'à ce jour, nous avions vraiment essayé de comprendre la portée.

N'est-ce pas en effet, aurait-il dit, dans les compartiments de seconde que Messieurs les ecclésiastiques voyagent de préférence et n'est-il pas à craindre qu'ils ne laissent, après un séjour plus ou moins prolongé, sur les banquettes rembourrées, un certain relent de cléricisme qui affecterait ensuite les nerfs olfactifs de certains démocrates peu défiants de leur nature et finirait par oblitérer leur odorat.

Nous aurions ainsi l'explication du mélange bizarre de progressisme intermittent et de cléricisme peu déguisé qui affectent certains candidats bien connus par la façon dont ils ont ouvert toutes grandes les portes de nos écoles au clergé.

M. Frère-Orban, représentant les hautes sphères dirigeantes, voyage en première classe, aussi a-t-il su, jusqu'à présent, maintenir intact son caractère autoritaire et gouvernemental.

M. Hanssens, lui, prend toujours la seconde...

Nous souhaitons que M. Flechet mette à exécution son projet de n'entrer qu'en troisième.

## Comme en Belgique.

C'était la formule invariable. Dans chaque pays l'on réclamait le droit d'association... comme en Belgique, la liberté de la presse... comme en Belgique, un enseignement organisé... comme en Belgique.

Mais nos MAÎTRES sont arrivés au pouvoir grâce à l'intelligence et à l'indépendance des bons électeurs censitaires et, en un rien de temps, ils sont parvenus à mettre fin à cette scie qui les horripilait épouvantablement.

Les congolais eux-mêmes ne voudraient plus de notre enseignement livré aux instituteurs que vous connaissez et quant au droit d'association, on sait comment les mouchards de sacristie la respectent.

Il nous restait la liberté de la presse. Elle a bientôt été retrouvée les autres dans la charretée d'ordures qui constitue, suivant les dires de la sacrée presse, l'ensemble de nos droits constitutionnels.

Hier encore on saisissait à Liège le journal *En Avant*, rédigé par M. A. Defuisseaux.

Nous n'avons pas à nous inquiéter ici de la personnalité du directeur de la feuille susdite. Mais nous protestons énergiquement contre les violations de toutes nos libertés, commises chaque jour par nos magistrats et nos policiers.

Les doctrinaires reculent épouvantés au seul mot de révision.

Reviser la Constitution... pour l'améliorer, quel crime abominable!

La violer chaque jour à la bonne heure!

## Chronique macabre.

Un monsieur, dont le nom ne me dit rien, vient de donner dans un de nos cercles une conférence sur la crémation.

La crémation est, comme la carotte, une bonne chose, mais faut de l'engrais. Et pourtant, dira un sceptique, c'est elle qui doit en produire. Sans doute, mais l'engrais dont nous voulons parler, c'est comme qui dirait un engrais moral, destiné à la faire pousser dans l'esprit de nos populations, à la faire admettre, à permettre finalement de l'implanter dans le pays. Bon Dieu, nous le voulons bien, il n'est pas agréable d'être brûlé. Mais d'abord on ne le sera pas tout vivant, on aura des égards à défaut d'appointements pour ceux ou celles qui accepteront de se laisser mettre au four. On aura soin qu'ils soient refroidis avant de les chauffer. Et pour les délicats, on aura des attentions. On pourra les parfumer. On pourra avoir des crémations au benjoin, à l'ylang-ylang, à la bergamote. On aura égard aux préférences de chacun en vertu de l'axiome : *De gustibus et coloribus...* Et ne sera-ce pas une douce satisfaction pour un mort de sentir jusqu'au four inclusivement les parfums qu'il a tant aimés. Et puis, après cela, quand une main pieuse aura recueilli vos cendres, quand on vous aura réduit au moindre volume possible pour éviter des frais de port très coûteux en cas de déménagement, quelle satisfaction vos os calcinés ne ressentiront-ils pas en s'introduisant dans une urne d'une matière précieuse, d'une forme artistique? Quel est l'ami des belles choses à qui cette perspective ne semblera des plus douces? C'est tout bonnement ravissant.

Il est assez curieux pourtant que jusqu'ici ces jouissances d'outre-four ne semblent tenter personne dans notre pays. Nous ne connaissons que Jean-Baptiste Van den Berg qui se soit dévoué et se soit payé, pour donner l'exemple, un four de belle dimension. Il a même invité le corps électoral liégeois à le cuire et satisfaction complète lui a été donnée sous ce rapport. L'opération a merveilleusement réussi.

Aura-t-il de nombreux imitateurs? Souhaitons-le. Car quel plaisir, vraiment, trouve-t-on à cette manière bête et anti-hygiénique au possible de se débarrasser de notre corps, cette guenille, et que le christianisme, cet autre cadavre, a mise à la mode? Est-ce par philanthropie, nous voulons dire philoverisie, traduction libre : amour des vers; car on ne voit que ces êtres peu dignes d'intérêt qui bénéficient de notre système d'inhumation. Par contre, l'ennemi déterminé du genre humain peut seul être satisfait de voir quelles conséquences déplorables en résultent pour ceux qui vivent. Mais que voulez-vous? c'est la mode, une mode que nos bons catholiques trouvent trop fructueuses pour leurs bourses pour ne pas la maintenir contre tous les arguments de l'hygiène, de la science, de l'humanité.

Pendant quelques milliers d'années, la crémation a été en honneur. A part ces braves égyptiens qui avaient la manie d'arranger leurs morts comme des saucisses de Westphalie, le monde civilisé tout entier la pratiquait. Il a fallu l'arrivée du christianisme pour nous ramener à la coutume des peuples barbares de l'enfouissement qu'on a appelé de noms plus pompeux, mais qui est le seul vrai. Les catholiques l'emploient d'ailleurs couramment, seulement ils l'appliquent aux libres-penseurs comme si nos cadavres se comportaient différemment dans la terre selon qu'ils ont été bénis ou nom!

## Une bonne leçon.

En fait-on un potin autour de l'affaire de l'abbé Roussel! Cependant quoi de plus simple.

Le Christ avait dit — « Allez, prêchez ma doctrine et n'ayez pas deux tuniques. »

L'abbé, qu'animait un zèle violemment exagéré, voulant ouvrir la voie du salut à la jeune Annette, s'était non seulement débarrassé de sa seule tunique, mais dans un élan d'apostolat brûlant, avait même poussé l'abnégation jusqu'à ôter sa culotte.

Cet ecclésiastique, absolument emballé, savait aussi qu'il était écrit : « Par ce signe tu vaincras! »

Voulant vaincre, il ne fit ni une ni deux, et montra à la jeune néophyte le signe — qu'il avait sur la cuisse gauche.

La jeune Annette, probablement éblouie par ce spectacle enchanteur qu'accrotaient encore, d'après les débats, « les traces de

sangsues », n'offrit aucune résistance et se contenta de murmurer *sotto voce* :

Ah! l'abbé, l'abbé. Qu'allez-vous faire Monsieur l'abbé.

L'abbé ayant exercé, ce qu'à la rigueur, on peut appeler son sacerdoce, donna généreusement à gentille Annette une belle pièce de cinq francs...

Fichu capital pour capital fichu.

Seulement Annette, l'esprit désormais ouvert, se mit en devoir de faire abouler la bonne braise et piocha tellement toute la lyre que l'abbé hypnotisé casqua bientôt avec d'autant plus d'entrain qu'il avait de nombreuses quêtes à son arc.

Hélas! les plus belles choses ont leur fin. On présenta un jour à la caisse de l'Orphelinat d'Auteuil un billet de 1000 frs. signé de l'abbé, à l'ordre de gentille Annette. Le Lubin tonsuré, probablement refroidi, prétendit qu'en France, tout finissant par des chansons, on voulait le faire chanter. Il déclara le billet faux et porta plainte.

Le jury vient de déclarer que gentille Annette n'était pas plus l'auteur de la signature du billet que des paraphes nombreux dont la nature et les sangues ont zébré le cuir du père des orphelines — paraphes dont, entre parenthèses, la vierge de la rue de Grenelle donne une topographie minutieuse qui fait honneur à son esprit d'observation.

Après cela, vous croyez que la cour va accoler au nom de l'abbé Roussel rougissant, l'épithète, du reste inoffensive, de poseurs de lapins?

Pas du tout.

Ces messieurs de la cour se sont dits qu'entre jupons noirs on se devait des égards. Ils auraient volontiers condamné Annette à payer à Lubin les 1000 francs que celui-ci devait lui payer, s'ils n'avaient craints d'être, avec tout le respect que l'on doit à la magistrature, ensevelis immédiatement sous une grêle de pommes cuites. Ils ont donc biaisé et condamnant l'abbé aux trois quarts des dépens, ils ont en même temps condamné Annette à indemniser l'abbé de cette condamnation...

Ce jugement est apprécié dans toute la presse suivant deux courants bien distincts. Les uns le trouvent scandaleux; les autres simplement idiot. — Ne nous prononçons pas.

On plutôt si, prononçons-nous. Ce jugement est un formidable avertissement aux orphelines et même à celles qui ne le sont pas. Ce jugement leur révèle une vérité crue, mais qu'il était nécessaire de proclamer de haut :

— Il n'y a plus de miches sérieuses!

C'est en vain que les petites femmes se croiraient à l'abri des mauvaises plaisanteries en réservant leurs baisers pour les membres du clergé régulier ou même irrégulier, la cour de Paris leur crie :

— Crédit est mort! Faites-vous payer d'avance... Et si un roublard quelconque vous offre un billet à ordre en vous montrant ses signes particuliers, répondez-lui dédaigneusement :

— On la connaît, celle-là, mon p'tit père... j'entends une voix qui me crie (c'est celle de la cour de Paris) : Pas d'argent, pas de cuisse! GRIZY.

## Ça et là.

Le Patriote, de Bruxelles, ayant annoncé que M. Pety de Thozée, gouverneur de la province de Liège, avait donné sa démission de membre de l'Association libérale, certains journaux se sont empressés de démentir le fait.

Démentiront-ils aussi celui-ci : c'est que le susdit M. Pety, quoique sollicité à plusieurs reprises, s'est absolument refusé à aller voter pour M. Flechet?

L'abstention, dans une élection où la lutte était une nécessité telle que M. Frère-Orban lui-même a cru de son devoir de se rendre au scrutin pour déjouer les manœuvres cléricales, ne nous paraît pas une preuve bien éclatante de libéralisme.

Que M. Pety de Thozée y prenne garde. — On tombe toujours du côté vers lequel on penche. — Nous sommes, quant à nous, bien convaincu qu'il ne tardera pas à tomber dans les bras de ses bons amis les cléricaux et, ce jour là, l'Association libérale acceptera sans nul regret la démission d'un membre qui n'a que trop de tendance à mettre en pratique le principe connu : c'est le moment de nous montrer, sauvons-nous.

Voilà M. Flechet bombardé, presque en

un jour, conseiller communal à Warsage et membre de la Chambre des représentants pour l'arrondissement de Liège.

Nous espérons qu'il n'oubliera pas que ce sont ses déclarations radicales qui lui ont valu ce double succès et que nous n'aurons pas à lui rappeler la légende d'un des derniers dessins du *Frondeur*.

Avant l'élection... tous progressistes. Après... !!!

Le résultat des élections de lundi de nier a donné naissance aux calculs les plus fantaisistes où, naturellement, chaque parti s'essayait à tirer à lui toute la couverture.

La presse cléricale surtout est passée maîtresse en ce genre d'exercices et elle cherche toujours à s'attribuer, même devant l'échec le mieux constaté, une espèce de succès relatif qui doit servir de baume à ses électeurs, battus et pas contents, et qui leur fait généralement l'effet d'un cataplasme sur une jambe de bois.

Cette fois le premier prix nous paraît devoir être réservé sans conteste au *Patriote* de Bruxelles.

Celui-ci, en effet, nous raconte gravement que M. Van den Berg, candidat catholique ayant obtenu 2139 voix (pardon 2039) alors qu'en 1884, les cléricaux en réunissaient 2468, cela prouve tout simplement que ses amis ont gagné 320 voix depuis la dernière rencontre électorale...

Que les catholiques continuent à gagner des voix de cette façon et bientôt ils n'auront plus rien à envier au succès de M. Robert Gilon.

Nous avions promis cinquante et une voix à M. Robert Gilon. Le corps électoral n'a pas voulu que le *Frondeur* put manquer à sa promesse et, généreusement, il lui en a octroyé 85.

Quatre-vingt-cinq voix sur cinq mille trois cent cinquante votants, cela représente à peu près un et demi pour cent. Beaucoup de gens trouvent que ce n'est pas un intérêt suffisant et dire que pour M. Robert cela représente non pas l'intérêt, mais le capital tout entier.

Rencontré mardi M. Van den Berg, avocat, agriculteur, etc., avec un vaste portefeuille.

On nous a assuré que ce n'était pas un portefeuille ministériel.

Nos culottes de peau sont dans tous leurs états. Elles espèrent la guerre prochaine et font le possible et l'impossible pour s'y préparer.

Enfin, y réussiront-elles mieux qu'en 1870! Ne nous donneront-elles plus le spectacle — joyeux à distance seulement — des régiments perdus, des soldats abandonnés sans vivres pendant 3 jours, qu'elles nous permirent d'admirer alors?

M. le docteur Charles est, dit-on, des plus perplexes. La Ligue des capacitaires devient une arme dangereuse pour l'Association libérale et son président se demande comment il doit la manier.

On ne devrait jamais confier aux enfants des armes à feu.

« L'illustre enfant de Liège » a daigné aller voter lui-même lundi dernier. C'est la Meuse qui nous l'apprend d'un ton ému.

Remercions-en les dieux!

On nous télégraphie de Bruxelles que S. A. R. le comte de Flandre a inauguré hier le service téléphonique Paris-Bruxelles.

Il a constaté avec une pénible surprise que le système n'était pas des meilleurs, car il n'a rien pu comprendre de ce que lui a communiqué M. Grévy.

Il en a fait la remarque aux personnes de son entourage. Répondant à M. Banneux qui lui disait : « Votre Altesse à une excellente voix pour téléphoner, » il a daigné répondre : « En effet, mais les appareils sont encore bien défectueux. J'ai eu beau ouvrir l'œil, j'ai fort mal entendu. »

M. de Montebello, l'ancien ministre de France à Bruxelles, a une querelle avec un de ses compatriotes. Un duel est décidé et malgré les lois qui le défendent, c'est à Bruxelles qu'il a lieu.

Passons. Mais ceci est mince...

en quel endroit on a croisé l'épée : dans un manège de l'Etat, dit la Nation.

Nous ne savions pas que les bâtiments de l'Etat pouvaient servir à pareil usage.

**Son excellence** le baron Forgeur, conseiller de légation, n'est pas content. Ah ! non par exemple ! Conçoit-on que l'Association libérale s'acquitte à ce point de demander, avec le docteur Charles, que des gens ne payant pas un centime d'impôt, deviennent électeurs généraux ! Quelle horreur !

Et le noble baron le lui fait bien sentir. Il se retire dignement sous sa tente et flanque sa démission au nez du comité de l'Association, attristé et confus.

C'est bien fait. Quand on s'appelle le baron Forgeur, on doit à ses ancêtres et à son blason de sauvegarder sa dignité.

**Bon chien** chasse de races d'ailleurs. Le père du noble sire, celui qui avait du talent et dont nous avons tous gardé le souvenir comme d'un homme de haute valeur, s'était aussi payé jadis sa petite fugue.

Ce n'est pas hier, mais en 1845. C'est en effet M. Forgeur qui, avec M. Frère-Orban, donna à cette époque le signal de la scission à l'Association libérale.

Souvenez-vous en, souvenez-vous en ! M. le baron d'aujourd'hui serait-il hanté du désir d'imiter son ancêtre, le créateur de sa noblesse ?

**A propos** de ce dernier, un souvenir qui ne manque pas de gaieté, s'il n'est pas des plus récents.

Le père du sénateur était barbier et coiffeur des artistes du Théâtre royal. C'est probablement en se rappelant les armes de cet honorable négociant que le fils demanda plus tard qu'on fit fonctionner en son honneur la savonnette à vilains. Mais passons.

Notre Forgeur, était un des spectateurs assidus du théâtre, et poursuivait de ses sifflets, avec quelques autres gens, un acteur qui avait le malheur de déplaire.

Un jour que les sifflets étaient trop forts, l'artiste s'impatiente et s'avancant à la rampe montra successivement sa coiffure et le jeune Forgeur interloqué : « Le père me frise, dit-il, et le fils me défrise. »

Hilarité générale, non partagée par la victime du mot, dit l'histoire.

**Une oraison** funèbre — rien de Fléchier, de Massillon ou de Bossuet :

Il s'agit de M. Pieraerts, recteur magnifique (?) de l'Université de Louvain, lequel a rendu sa belle âme à Dieu. Le *Journal de Bruxelles* lui consacre un article nécrologique de derrière... les sacristies. Et cet article renferme la délicieuse perle que voici :

Ses grandes qualités humaines et sacerdotales ont brillé surtout dans les dernières années de sa vie sur le siège rectoral qu'il occupait avec tant de succès. C'est par les fruits qu'il faut juger l'œuvre de son trop court rectorat.

En quels termes galants ces choses-là sont dites !

Cet article a été imprimé au fond de l'impasse de la Violette — mais il ne la sent pas...

**Conversation** entre abrutis :

— Sais-tu pourquoi les gens qui aiment le gruyère préfèrent se promener à Bruxelles, au boulevard du Nord, plutôt qu'ailleurs ?

— ???

— Parce que, sur ce trottoir là, la grue y erre...

**Nous tenons** de source très certaine — rien de l'Agence Havas — que M. Jules-César — Thomson, pour les artistes — s'est procuré un traité de civilité puérile et honnête.

Il a fait bien. Avant de nous... inonder encore de sa prose, qu'il se procure une grammaire française !

Il fera mieux.

**Quelques journaux**, la *Meuse* à Liège, la *Nation* et le *Peuple* à Bruxelles, ont annoncé, en termes sympathiques, l'entrée en fonctions du nouvel administrateur du *Frondeur*.

Nous les remercions de cette attention délicate, ainsi que des souhaits qu'ils forment pour le succès de notre publication.

L'Assemblée générale de la Société des Libres-Penseurs, de Liège, a eu lieu lundi 31 janvier.

Le Comité a été constitué comme suit pour 1887 :

Alfred Breyre, employé ;  
Théod. Devroye, docteur ;  
Max Goebel, ingénieur ;  
Alph. Legrand, industriel ;  
Emile Pierre, imprimeur.

M. Breyre remplira les fonctions de secrétaire. M. Legrand celles de trésorier.

MM. L. Flechet et N. Mulkay, membres sortants, n'étaient pas rééligibles.

Dans la même réunion, cette société a décidé de poursuivre la réalisation, à Liège, d'une réforme déjà obtenue dans plusieurs villes : la laïcisation du service des convois funèbres. Une commission nommée à cet effet, présentera prochainement au Conseil communal un rapport sur la question.

## Un duel effroyable.

(Suite et fin.)

Ils se saluèrent cérémonieusement, puis remettant leur chapeau campé fièrement sur la tête :

— Vous m'insultâtes, monsieur ! dit l'un avec un geste superbe.

— Vous me narguâtes, monsieur ! articula l'autre sèchement.

— Cela demande réparation !

— Cela érie vengeance !

— Vos armes ?

— Sur champ d'azur...

— Je ne plaisante pas, monsieur !

— Ni moi non plus, monsieur !

— Le pistolet, si vous voulez !

— Ça fait bien du bruit.

— L'épée.

— C'est bien froid par ce temps-là.

— Alors quoi ?

— Je réfléchis... donnez-moi le temps, que diable !

— La valeur ne réfléchit pas.

— Mange pardon, je réfléchis mais ne fléchis point... Raisonnable, je vous prie...

Pourquoi nous battons-nous?... ce n'est pas pour une carte envoyée au premier de l'an... le véritable sujet de la querelle n'est pas là ; il a des ongles roses, et un minois chiffonné très appétissant, notre sujet.

— Taisez-vous, je vous défends d'en parler ainsi, vous qui me l'avez enlevée !

— Pardon, c'est vous !... j'étais son favori.

— Nous l'étions tous les deux... O cruelle Paquita, et dire que je ne puis l'oublier !

— C'est comme moi, je rêve à elle toutes les nuits... ah ! une idée, je la tiens la vengeance plus terrible qu'une balle de pistolet, plus acérée que la pointe d'un glaive.

— Quel est ce duel d'un nouveau genre ?

— Un duel dans lequel le blessé... moralement, souffrira tous les tourments de la jalousie et les angoisses de l'amour dédaigné... Enfin, voilà, au lieu de nous couper la gorge, nous allons tirer Paquita au sort.

— Oui, au vainqueur toutes les joies, au vaincu toutes les tortures... O fortune ! sois-moi propice... Oui, mais Paquita consentira-t-elle à revoir le vainqueur ?

— Nous allons le lui demander... En attendant, tirons, monsieur !

Et prenant une pièce de cent sous dans son porte-monnaie, il se disposa à la lancer en l'air.

— Quel drôle de duel ! murmura Anatole.

— Pile ! cria Isidore.

— Pile ! répéta Anatole.

— Pardon ! dit l'autre stupéfait, j'ai déjà pris pile, vous ne pouvez choisir la même chose.

— Ça m'est égal, j'ai autant de droit aux piles que vous ;

— Oh ! jene suis pas entêté, reprit Isidore en roulant la pièce entre ses doigts pour la jeter... Face !

— Face ! répéta Anatole.

— C'est trop fort !

— Il me semble que vous n'avez pas le monopole des faces, j'ai aussi bien que vous le droit de choisir.

— Très bien, monsieur, laissons cela et allons chez la belle, la suave Paquita, elle saura bien trouver un moyen de consulter l'aveugle fortune.

La douce enfant ne fut pas peu surprise lorsqu'elle vit les deux ennemis se présenter chez elle ensemble ; et elle commençait déjà à se repentir de son petit envoi de cartes.

Mais lorsqu'ils lui eurent expliqué le but de leur visite, son visage se rasséna, et ce fut avec un charmant sourire qu'elle leur dit :

— Rien de plus simple, messieurs ; en effet, votre idée est excellente, et le hasard décidera entre vous deux... Ce soir je dois tirer les rois, je vous invite.

— Un duel à la galette, interrompit Anatole, alors ce sera à qui en mangera le plus sans boire !

— Vous n'y êtes pas... Nous partagerons le gâteau, celui de vous deux qui aura la fève sera le vainqueur.

— Bravo !

— Parfait !

— C'est entendu... à ce soir, messieurs. Puis, profitant d'un moment d'inattention d'Anatole, Paquita s'approcha d'Isidore et lui glissa à l'oreille :

— Surtout, mon ami, jurez-moi que si le sort vous favorise, vous n'en profiterez pas pour accabler votre adversaire, ce ne serait pas charitable et cela me chagrinerait.

— Je vous jure que je serai muet.

Et pendant qu'Isidore allait chercher son chapeau qu'il avait laissé dans le vestibule, Paquita s'approcha d'Anatole et lui arracha le même serment.

Le soir les choses se passèrent très bien ; le gâteau contenant deux fèves, Anatole eut l'une et Isidore l'autre.

Mais ils surent contenir leur joie, et aucun d'eux ne se douta de la supercherie.

Et ce duel mémorable se termina par la réconciliation des deux ennemis.

Il n'est jamais question entre eux de la suave Paquita, mais chacun d'eux rit sous cape en pensant qu'il est maintenant seul le plus heureux.

JULES DEMOLLIENS.

## Conservatoire royal.

Demain a lieu le premier concert annuel. S'il en est temps encore, un bon conseil à M. Radoux.

Il nous sert une symphonie tout entière, deux concertos dont un pour flûte — une seule, heureusement — et du Wagner, sans nous donner le temps de respirer.

De grâce, Sire, divisez cette première partie du concert en deux portions. Ne nous gorgez pas ! Laissez-nous savourer.

Détail, dira-t-on. Oui, détail ; mais détail qui peut être agréable à bien des gens, entre autres aux rédacteurs du *Frondeur*, et ce n'est pas peu dire !

Donnez-nous cette satisfaction là... et nous ferons, vendredi prochain, votre éloge en tous genres.

Est-ce gentil ! hein ça ?

## Théâtre Royal de Liège.

Guillaume Tell et M. Escalais.

M. Escalais — un garçon boucher qui s'est fait fort ténor — a chanté vendredi Arnold. Il l'a crié, vociféré plutôt. Au point que, le lendemain, le cabinet des médecins spécialistes pour les oreilles — les oreillers ! quoi ? — n'a pas désempli de gens qui venaient se faire réparer le tympan. Franchement, c'est trop de force. Non pas que la voix soit vilaine, au contraire. Elle est claire, limpide, cristalline — que veut-on de plus, en fait d'adjectifs ? — et surtout très homogène. Mais il est resté à M. Escalais quelque chose de sa première profession, il n'est pas artiste. Il a chanté son rôle comme on le lui a appris, sans savoir pourquoi. Et le contraste était frappant avec M. Claeys. En voilà un qui a fait des progrès ! qui sait manier sa voix — augmentée de volume ; — qui joue sobrement et qui a le respect de son art. A mon sens, il a fait tort à M. Escalais. Ce n'a peut-être pas été le sentiment de toute l'assistance — aussi nombreuse que bien choisie — qui bavardait dans les loges ; mais on ne pense pas partout comme au Paradis.

Un chevalier du lustre... révoqué.

Le Chevalier Jean.

Il y avait une fois une comtesse qui s'appelait Hélène, — ce qui peut arriver du reste à la plus honnête personne de la terre, — et il y avait un chevalier qui s'appelait Jean. Hélène avait un béguin numéro un pour Jean. Le chevalier Jean n'était autre que M. Verhees, les dames liégeoises comprendront aisément la chose et n'y verront à coup sûr rien à redire si ce n'est par jalousie. Mais Jean étant allé en Palestine taper sur des têtes de turc, comme c'était, paraît-il, déjà la mode de ce temps-là, Hélène fait un mariage de raison ou d'argent avec un vieux monsieur respectable. Mais il y avait aussi un palatin du nom de Rudolf qui s'était fêru de la belle comtesse et voulait en faire sa palatine ; il disait du matin au soir sur un air connu (ce qui ne gêne nullement M. de Joncières) : « Hélène, Hélène, tu me fais languir ! » Et Hélène le laissait languir. Las de languir, Rudolf, qui a le caractère fort mal fait, trouve très spirituel de jouer toute espèce de mauvais tours à la comtesse. Et comme il y a aussi dans la pièce un petit page qui s'appelle Albert et qu'il est connu que les comtesses, et toutes les femmes au reste, aiment à tourner les pages, il fait croire au petit que la comtesse a pour lui un béguin numéro deux. Comme le petit Albert, en page qui se respecte, est encore... comment dirons-nous ?... enfin Jeanne d'Arc, il y va de tout cœur, et couic ! Au bon moment, arrivent deux malandrins à qui Rudolf a donné dix sous pour leur vilaine commission. Ils font au petit Albert une petite saignée, dont il mourut, comme dit la légende ! La comtesse crie, on le ferait à moins, et Rudolf arrive avec un air terrible en disant (ce qui n'est pas non plus bien neuf) : « Hélène, vous l'avez trompé ». Recette à méditer par les gens mariés qui sentent leur front acquérir des protuberances inquiétantes : tâchez de trouver un petit Albert, et ça y est ! Alors comme Rudolf était devenu, on ne sait trop pourquoi, commissaire de police en chef, il fait mettre Hélène au bloc et la condamne au supplice ; depuis on a remplacé le supplice par les trois traditionnels mois de prison. Ce qui lui fournit l'occasion de chanter un grand air, dans lequel il fait entendre à Hélène que malgré tout si elle voulait, lui, ne demanderait pas mieux. Hélène demande un confesseur (tous les goûts sont dans la nature et on en a vu bien d'autres...)

Le confesseur arrive ; naturellement c'est Jean, qui, se trouvant forcément en disponibilité, est devenu confesseur pour la circonstance. Il renouvelle la scène de la fille du *Tambour-Major*, et, — cela devait arriver, — la confession se termine par une pénitence d'un genre tout particulier. Mais dans ce temps là quand on appelait un chevalier pour sauver les pauvres comtesses en détresse on en trouvait toujours un cuit à

point, ce qui vaut au musicien une belle scène de trompettes comme dans *Lohengrin*. Le chevalier arrive, inutile de dire que c'est Jean, il montre le poing à Rudolf, et ils vont se battre... probablement dans la rue des Aveugles, aujourd'hui Saint-Mathieu, qui de tout temps a servi de champ clos aux jeunes générations liégeoises. Rudolf fait couic ! Hélène épouse Jean, ils élèvent des lapins et ont beaucoup d'enfants. N'oublions pas de dire que le vieux respectable était mort pendant le premier entr'acte à seule fin de faciliter les choses. Alors tout le monde s'en va et tout le monde est content puisque, une fois de plus, le vice est puni et la vertu est récompensée. Ce qu'il y a de malheureux pourtant, c'est le petit Albert qui n'en peut mais et à qui on a fait son affaire quand même, et comme le petit Albert n'est autre que M<sup>lle</sup> Passama elle en conserve un déhanchement bien gênant dans *Aida*.

La mise en scène est très soignée au deuxième acte ; il y a dans le fond le décor de *Guillaume Tell*, à droite, la fenêtre de Faust où l'on voit Hélène — Chassériaux — dans la lumière électrique. Au troisième acte il y a une salle de festin qui a déjà servi dans la *Juive* et au dernier acte un bien beau morceau de *Lohengrin*.

La musique peut satisfaire les plus grincheux ; ah ! elle n'est pas difficile à comprendre celle-là ! et à retenir donc ! D'abord tous les personnages viennent chanter l'un après l'autre leur petite romance. C'est plus commode pour le musicien qui est, en règle générale, plus ou moins embarrassé de faire des ensembles, et puis le public ne peut se prétendre volé comme cela arrive quand on les fait chanter tous à la fois pour avoir plus tôt fini.

La musique de M. Joncières a encore cela de particulier que, dès les premières mesures, tout le monde sait ce qui va venir, et cela fait tant de plaisir de retrouver ainsi les vieilles connaissances ! Le compositeur, en galant homme, n'a oublié personne ; il a mis dans sa partition un peu de *Faust*, un peu du *Trouvère*, un peu de la *Juive*, beaucoup de la *Favorite*, un peu de *Lucie*, pas mal de *Lohengrin*, quelques fragments de *Robert* et pour les gens qui aiment les choses gaies, on y voit aussi les *Mousquetaires au Couvent* et la *Fille du Tambour-Major* ! N'allez au moins pas croire comme le dit le poète que :

« Tout cela, pourtant, fait un plaisir extrême ».

Une plaisanterie d'un goût aussi douteux se prolongeant pendant quatre actes et autant d'heures est atrocement énervante. Heureusement, il y a le livret, une perle ! Il y a de quoi faire, durant des années, la fortune d'un fabricant de caramels. Il contient des choses étonnantes dans ce goût-ci :

« Les droits chemins sont les plus courts. » C'est un vers. Et : « Il faut oser, avec les femmes », un autre vers.

Les costumes ne manquent pas non plus d'un certain charme : M. Guiliabert, a une superbe paire de bottes du XI<sup>e</sup> siècle, mais quelles bottes ! elles proviennent, dit Froissard, du pillage du harem du célèbre Ali-Bobosse qui fut occis en Palestine dans la première croisade par un chevalier — Léon de Joli-cœur, dit-on — en combat singulier.

Il ne nous reste qu'à féliciter M. Verellen, c'est une bien riche idée qu'il a eue là, mais il ne faudrait pas la renouveler trop souvent !

Un ange de l'idem.

## Théâtre Royal de Liège

Direct. : Paul VERELLEN.

Bur. à 6 1/2 h. — (o) — Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 6 Février 1887

**Le Songe d'une nuit d'été**, opéra-comique en 3 actes.

**Joli-Gilles**, opéra-comique en 2 actes.

Lundi 7 Février 1887

**Guillaume Tell**, grand-opéra en 4 actes.

## Théâtre du Pavillon de Flore

Propriété Ruth

Bur. à 5 1/2 h. — Rid. à 6 0/0 h.

Dimanche 6 Février 1887

**La Fille du Tambour-Major**, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique de J. Offenbach.

**La Nonne Sanglante**, grand drame en 5 actes et un prologue, par Bourgeois et Maillan.

## Théâtre du Gymnase

Dir. P. Verellen.

Bur. à 6 0/0 h. — Rid. à 6 1/2 h.

Dimanche 6 Février 1887

**Les Mousquetaires au Couvent**, op.-comique en 3 actes, musique de Varney.

## TENTURES POUR DEUIL

Décoration de Chambres mortuaires. Garnitures de cercueils

## Adelin MOTTE

Liège, rue des Clarisses, 17, Liège

**CHESELS**, ce plat succulent et si apprécié des Bruxellois, sera servi tous les jeudis, à 7 heures du soir, Cave de Munich, place du Théâtre.

Liège. — Imp. Émile Pierre et frère.

Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie.

# F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI

29, Rue de la Cathédrale, 29

VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE S-DENIS, LIÈGE

Dernière nouveauté : **MONTRES SANS AIGUILLES**. Montres en acier bruni, émail, chrysothème, à jeu dit *Rocaille* à benzole (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux, visible la nuit, à seconde indépendante, Chronomètre et Répétition (pour docteurs et chimistes). Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique, Régulateurs, Réveils, et Horloges avec ciseau chantant les heures. *Fantômes-Médailles* à remontoir, système breveté appartenant à la maison, Montres Thermomètre, etc.

Baromètres métalliques précision garantie

Bijoux riches et ordinaires, Broches, Bracelets du meilleur goût, Bagues et Dormeuses montées en perles fines, en diamants, brillants, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de Fête, Fiançailles et de Mariage. Orfèvrerie, Couverts d'enfants, Timbales d'argent et Rochets, et Argenterie de table.

Bijoux et pièces d'Horlogerie sur commande.

## RASSENFOSSE-BROUET

26, Rue Vinave-d'Ile, 26

ORFÈVRE CHRISTOFLE

SEUL REPRÉSENTANT

### MIGRAINE

Les granules du Dr JUBÉE constituent le remède souverain des affections qui affligent la femme à certaines époques: Migraine, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppressions, etc., 3 fr. le fl. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 14, Pont-d'Ile.

### IMPUISSANCE

Les affections du système Cérébro-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau, les pertes séminales, résultant de l'abus des liqueurs et des plaisirs sensuels sont guéries en peu de semaines par les pilules du Dr LOUVEY, 5 francs le flacon. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 14, Pont-d'Ile, Liège.

## Félix SCHROEDER

Place Verte, 24, près du Bodega

Cigares très recommandés: Le Vainqueur, 6 pour 50 cent.; Félix Arnau, 10 c. Bibelots du Diable, à 15 cent. pièce.

Grand choix de cigares importés directement de la Havane et cigarettes de tous pays GROS et DETAIL

Importation — Exportation

SPECIALITE :

**MALADIES DE LA PEAU** et Maladies syphilitiques

Docteur DU VIVIER

Liège, 12, rue d'Archis, 12, Liège

CONSULTATIONS de MIDI à 2 Heures

## Maison Joseph Thirion, mécanicien

Délégué de la Ville à l'Exposition de Paris

3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FRISTER ET ROSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage gratuit. Atelier de réparations pièces de rechange. Fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la Grande Maison de Parapluies, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

### MUSIQUE

## LE COMPTOIR DE MUSIQUE MODERNE

vient d'entreprendre la publication d'une collection nouvelle de morceaux de piano à bon marché. — d'un bon marché exceptionnel.

Le prix du cahier de cinq à dix morceaux est de fr. 1.50; le prix du morceau séparé est de 50 centimes. Le format est agréable et l'impression des plus soignée. — La collection se compose, jusqu'à ce jour, de six cahiers, contenant 39 morceaux choisis, distribués suivant la force de l'exécutant.

Edition Populaire de

## LES MISÉRABLES

Par Victor HUGO

2 Livraisons à 10 centimes par semaine

Les deux premières sont distribuées gratuitement

Agence Générale pour Liège

## Librairie D'HEUR

21, rue Pont-d'Ile, Liège

Grande Brasserie Anglaise

DE

# CANTERBURY

PALE-ALE LIGHT-PALE-ALE IMPÉRIAL STOUT

Bières en Fûts. — Bières en Bouteilles.

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION — EXPORTATION

ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

RUE CHAPELLE-DES-CLERCS, 3, LIÈGE

## MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, LIÈGE

Consommations des 1<sup>res</sup> Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets — Côtelettes — Viandes Froides



## J.-D. HANNART & C<sup>ie</sup>

MANUFACTURE

DE

## CHAUSSURES

8, Mosdyk, Lierre

Seule Fabrique qui chausse le client directement.

Maisons de vente à fr. 12-50

LIÈGE

22, rue de l'Université, 22

ANVERS

7 - rue Nationale - 7

BRUXELLES

53, rue de la Madeleine, 53

Les RÉPARATIONS se FONT au PRIX COUTANT

INCROYABLE!

LA MAISON

DES

## TROIS FRANÇOIS

RUE LÉOPOLD

A fait une immense affaire de

## COUVERTURES DE LAINE

bonnes et chaudes pour literies, etc., à

3 fr. 60

Article extra pour voyageurs, à

7 fr. 60

Maison centrale

Rue Neuve, 56, BRUXELLES

## Crémérie de la Sauvenière

BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE

et place St-Jean, 26.

Etablissement de premier ordre situé au Centre de la Ville, près le Théâtre Royal.

Tous les soirs, à 8 heures,

## Concert de Symphonie

Direction V. DALOZE.

Eclairage à la lumière électrique.

Grands Salons

Pour Sociétés, Noces et Banquets.

JEUX D'ENFANTS.

GRAND DÉBIT DE LAIT

Saison extra — Bock Grüber

Liqueurs et limonades de 1<sup>er</sup> choix.

A la Ménagère

## Victor MALLIEUX

FABRICANT BREVETÉ

Maison de vente, rue de la Cathédrale, 3

Atelier de Fabrication, rue Florimont, 2 et 4

FABRIQUE SPÉCIALE DE POÊLES, FOYERS ET CUISINIÈRES de tous genres et de tous modèles. — Ateliers de réparations et de placements de poêles et sonnettes. — Serrurerie et quincaillerie de tous pays. — Coffrets à bijoux en fer et en acier inrochetables. — Articles de ménage, au grand complet. — Cagès, valières, jardinières, corbeilles en fer et jone. — Cuisinières à pétrole perfectionnées. — Treillages de toutes espèces pour poulaillers. — Lits et berceaux en fer.

La Maison est reliée au téléphone.

Inventeur des POÊLES pour trains et tramways, système perfectionné, employé sur les lignes Liège-Jemeppe et Liège-Maestricht.

## HOTEL RESTAURANT DU CAFÉ RICHE

PLACE ST-DENIS

## François KINON

DINERS, depuis Fr. 1.50, 2 Fr. et au-dessus

ET A LA CARTE

|                              |          |
|------------------------------|----------|
| Potage                       | Fr. 0.20 |
| Bouillon                     | " 0.20   |
| Tête de Veau Vinaigrette     | " 0.60   |
| Bosbeef, Pommes et Légumes   | " 0.75   |
| Gigot, Pommes et Légumes     | " 0.75   |
| Civet de Lièvre              | " 0.75   |
| Filet aux Pommes             | " 1.00   |
| 2 Côtes de Moutons, Pommes   | " 1.00   |
| Tête de Veau en tortue       | " 1.25   |
| 1/4 Poulet de Bruxelles roti | " 1.00   |

GRIVES, PERDREAUX, BÉCASSES ET BÉCASSINES  
Huîtres de Zélande et d'Ostende

SALONS pour NOCES et BANQUETS

MUNICH, PALE-ALE ET SAISON  
Vins vieux des premiers crus

On parle Anglais, Hollandais et Allemand